

Union féminine Coop Suisse : vacances "hobby"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **66 (1978)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Coop Frauenbund Schweiz
Union féminine Coop Suisse
Unione femminile Coop Svizzera

Vacances «hobby»

pour tous ceux • qui préfèrent se tenir à l'écart du tourisme de masse,
• qui croient à la formule des loisirs actifs,
• qui veulent bénéficier des conseils de spécialistes pour mieux pratiquer leur hobby.

27 mai au 3 juin 1978

à la Maison de formation et de vacances à Mümliswil

Prix forfaitaire: Fr. 240.- pour les membres de l'UFC. Les non-membres paient un supplément de Fr. 40.- Supplément pour chambre individuelle: Fr. 6.- par nuit.

Nos services: Logement dans des chambres à deux lits avec l'eau courante chaude et froide (douche sur l'étage), pension complète, un programme varié de cours, monitrice (pourboires incl.).

Programme:

Samedi 27 mai Arrivée au début de la soirée. Après le dîner présentation détaillée du programme.

Dimanche 28 mai Photographie sous la direction de Karel Vrba, rédacteur et metteur en scène, ZDF (deuxième chaîne TV allemande).

Lundi 29 mai La santé par les herbes – conférence et excursion sous la direction de K. Schaub, droguiste, Muttenz.

Mardi 30 mai L'art de servir les vins de table sous la direction de A. Donzé, département Boissons, Coop Suisse.

Mercredi 31 mai Excursion – laissez-vous surprendre!

Jeudi 1^{er} juin Décorations de table sous la direction de M^{lle} M. Wehrli, professeur d'économie ménagère. Comment préparer vos grillades – démonstration et grill-party sous la direction de M. Conrad, gérant de la Maison de formation et de vacances.

Vendredi 2 juin Photographie sous la direction de Karel Vrba. Soirée d'adieux.

Samedi 3 juin Départ après le petit déjeuner.

En plus: Natation à la piscine moderne (avec sauna) de Mümliswil, parcours Vita à Balsthal, excursions dans le Jura soleurois...

Direction: M^{me} M. Hostettler, Riggisberg.

Attention: Il est souhaitable que les participants de langue maternelle française comprennent l'allemand.

Inscription: Secrétariat central de l'Union féminine Coop Suisse
Case postale 1285, 4002 Bâle,
Tél. (061) 20 71 72

Dans l'isoloir, le 27 mai

J'irai résolument voter NON à la nouvelle Loi fédérale sur la protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption.

Les articles 118 à 121 du Code pénal qu'elle est censée remplacer sont mauvais, nous l'avons assez démontré depuis 5 ans, dans ce journal.

Mais la nouvelle Loi est plus mauvaise encore: elle est injuste, tracassière, plus restrictive que l'ancienne.

Elle donne trop de compétences à l'Etat et n'atteint pas son but: protéger la grossesse! Ce ne sont pas des centres de consultation pour femmes déjà enceintes qu'il faut créer, mais des centres de planning pour femmes pas encore enceintes!

Enfin, cette loi maintient une pénalisation inutile et inefficace. «L'ordre juridique ne peut que souffrir du maintien d'interdictions moribondes qui ne sont pas en mesure de se faire respecter», écrivait le professeur Philippe Graven (droit pénal Univ. de Genève) en 1974 à propos des articles 118 à 121 CPS, qu'il comparait à un «tigre de papier».*

NON et résolument NON à cette loi, nouveau tigre de papier.

Simone CHAPUIS
Présidente du Comité du journal

*Revue internationale de criminologie.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE. JOURNAL MENSUEL FONDÉ EN 1977 PAR TULLIO LEONE

**femmes
suisses**

paraissant une fois par mois

Organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés féminines suisses

Rédaction: Services de presse. Conf. de presses: Bernadette von der Weid, B.P. 10, 1253 Vandœuvres, tél. (022) 50 19 26. Jacqueline Berenstein-Wavre, Idelette Engel, Françoise Labé, Camille Sauge, Perle Bugnion-Secrétan, Simone Chapuis, présidente du Comité du journal.

Administration et abonnements: Claudine Richoz, 9, rue du Vélodrome, 1205 Genève, tél. (022) 29 19 04, CCP 12-11791.

Publicité: Publi-Annonces SA, 12 rue du Marché, 1204 Genève, tél. (022) 28 05 77/78.

Abonnements: 1 an: Suisse Fr. 20.—; Etranger Fr. 23.—; les abonnements sont valables de janvier à décembre et sont renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables.

Impression: Ets Cherix et Filanosa SA, Nyon.